

ENSEMBLE AUTOUR DE L'ARGENS ET SES AFFLUENTS

► LETTRE D'INFORMATION DU PROGRAMME D'ACTIONS
DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Actu

Le ruissellement urbain : une composante majeure du risque inondation

En plus des actions liées au débordement des cours d'eau, plusieurs solutions émergent pour limiter le ruissellement urbain.



Exemple local de fossé enherbé



LE DÉPARTEMENT
N° 10 - décembre 2015

CAUSE DU RUISSELLEMENT

Pluie intense



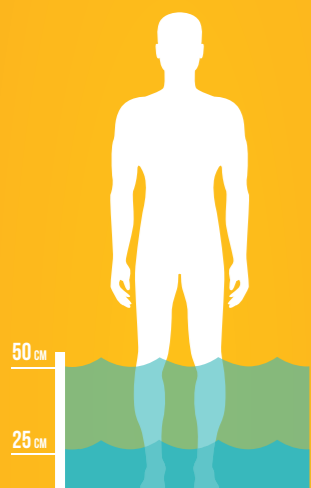
imperméabilisation du sol



Ruissellement urbain avec vitesse élevée



Danger pour les personnes et risque d'endommagement pour les bâtiments et les voiries!



Limites de déplacement debout d'un homme

Vitesse faible

Vitesse moyenne

PARMI LES SOLUTIONS

- Favoriser l'infiltration locale et l'évacuation à ciel ouvert pour faciliter l'entretien des ruisseaux
- Compenser l'imperméabilisation des sols par des dispositifs de rétention locale (bassins, fossés enherbés, puits filtrants, etc.)
- Améliorer les réseaux de gestion des eaux pluviales
- Prévoir de gérer les débordements quand les réseaux sont saturés
- Informer largement sur le risque de ruissellement urbain pour que chacun acquière les bons réflexes

COMPRENDRE LE RISQUE DE RUISSELLEMENT URBAIN

Les fortes pluies du 15 juin 2010 sur le bassin de l'Argens et ses affluents ont mis en évidence à quel point les ruissellements urbains peuvent avoir de lourdes conséquences sur un territoire peu préparé à ce phénomène.

Qu'est ce que le risque de ruissellement urbain ?

L'urbanisation et l'imperméabilisation des sols (voirie, parking, constructions) entraînent une accélération des écoulements et une concentration plus rapide dans les vallons et les points bas.

En ville, des vallons, habituellement secs, ont été recouverts de routes ou de bâtiments. Pour faciliter l'écoulement en cas de crues, des canalisations ont été installées sous la chaussée. Or, ces passages canalisés sont souvent dimensionnés pour des pluies fréquentes mais pas pour de gros événements comme en 2010. Dans de telles circonstances, les réseaux d'eaux pluviales ne peuvent pas évacuer toute l'eau. De surcroît, les canalisations se bouchent à l'amont à cause de l'accumulation de branchage et autres déchets flottants puis débordent sur la chaussée (phénomène d'embâcle).

Sur Draguignan, par exemple, plusieurs victimes et une part importante des dommages matériels enregistrés en 2010 sont imputables non pas au débordement de la Nartuby mais aux ruissellements provenant de plusieurs vallons secs canalisés tels que celui

de la Riaille. Le ruissellement s'est engouffré à grande vitesse dans les rues de la ville, emportant passants et véhicules, détruisant les murs de clôture et arrachant la chaussée. Des situations comparables ont été observées à Figanières ou encore aux Arcs-sur-Argens.



2010 © Mairie de Draguignan

Comment limiter le phénomène ?

La première solution pour réduire les ruissellements urbains consiste à limiter l'imperméabilisation des sols, favoriser le ralentissement des eaux et enfin permettre l'infiltration locale. Bassins de rétention, parkings perméables, noues (fossés enherbés) sont autant de solutions mises en œuvre comme dans la zone d'activité

des Bréguières sur la commune des Arcs-sur-Argens.

De manière générale, il est toujours préférable de laisser les ruisseaux à ciel ouvert pour faciliter leur entretien. Cependant, en centre-ville, il est difficile de se passer d'un réseau de canalisations enterrées. Les entrées dans le réseau doivent donc être protégées par des grilles nettoyées régulièrement pour « piéger » les matériaux transportés et

éviter leur accumulation. À noter que ces réseaux doivent être suffisants pour permettre l'évacuation d'une pluie fréquente. Il n'est cependant pas possible de construire de tels réseaux pour un événement extrême comme celui de juin 2010. En revanche, il est indispensable d'anticiper ce qu'il se passe lorsque le réseau est saturé, pour canaliser ces débordements sans trop de dommages.

LES SCHÉMAS

DE GESTION DES EAUX PLUVIALES, des outils pour une meilleure prise en compte des ruissellements

Le schéma de gestion des eaux pluviales est un document réalisé à l'échelle de la commune visant d'abord à analyser les phénomènes de ruissellement urbain et à identifier les chemins d'évacuation des eaux pluviales. Sur cette base, il s'agit ensuite de proposer un programme d'action pour corriger les éventuels problèmes identifiés (canalisations sous dimensionnées, débordement d'ouvrage, embâcle, etc.).

Draguignan : des actions en cours d'élaboration

Suite aux événements de juin 2010 et novembre 2011 qui ont mis en évidence les points faibles de son réseau de gestion des eaux pluviales, la ville de Draguignan a réalisé en 2013 son schéma pluvial. Cette étude prévoit la mise en œuvre de nombreux aménagements par ordre de priorité dont certains ont déjà été réalisés (pièges à embâcles en amont des vallons de la Riaille et des Tours). En parallèle, pour agir globalement, la commune mène une étude visant à réaliser plusieurs bassins de rétention en amont de la ville afin de stocker une partie des eaux pluviales. Un travail de longue haleine intégré au futur PAPI complet qui nécessitera de gros investissements pour la commune.

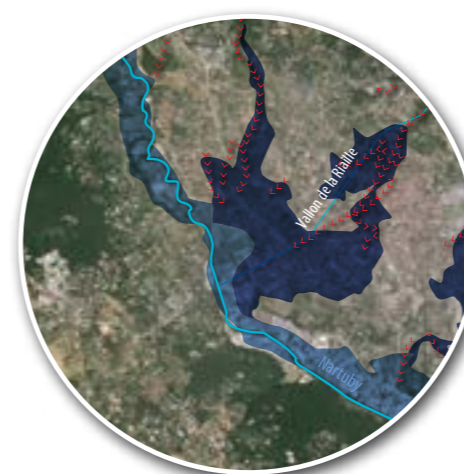
Des schémas de gestion des eaux pluviales à généraliser

Toutes les communes du bassin versant de l'Argens ne disposent pas encore d'un schéma de gestion des eaux pluviales. Une des actions du PAPI d'intention en cours a pour objectif de les accompagner dans la réalisation de ces schémas en mettant à leur disposition des documents adaptés qui distinguent notamment le débordement de vallons et les dysfonctionnements du réseau pluvial.



© Département du Var

Proportion du ruissellement urbain à Draguignan en 2010



- Zone inondée par débordement de cours d'eau
- Zone inondée principalement par ruissellement
- Axes majeurs de ruissellement

Prochainement...

Guide pédagogique « Aménagement & eaux pluviales »

Toujours dans le cadre du PAPI d'intention, un groupe de travail a été constitué pour élaborer un guide méthodologique et pédagogique à destination des communes et des professionnels concernés par la gestion des eaux pluviales. Ce document permettra aux acteurs concernés de se familiariser avec la thématique pour ensuite diffuser les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le cadre des projets d'aménagement.

Mieux prendre en compte le risque inondation dans les documents d'urbanisme

Certaines communes du bassin versant de l'Argens possèdent aujourd'hui un PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) qui régit l'urbanisme en fonction des zones inondables. Pour celles qui n'en ont pas, la mairie doit prendre en compte ce risque à l'échelle communale dans son PLU (plan local d'urbanisme).

De la même façon, les groupements de

communes (communauté d'agglomération par exemple) doivent donner des orientations pour concilier au mieux aménagement du territoire et risque inondation dans les SCoT (schémas de cohérence territoriale).

Toutefois, en l'absence de PPRI, le risque inondation est encore peu intégré à ces documents d'urbanisme.

C'est pourquoi, dans le cadre du PAPI d'intention, une des actions menées actuellement consiste à donner les moyens aux collectivités d'intégrer le risque inondation dans les SCoT et les PLU et ainsi de diminuer la vulnérabilité du territoire.

Ce véritable défi pour les années à venir demandera un gros travail de concertation.

Les autres actus du PAPI

● PLAQUETTE D'INFORMATION

Pour réduire la vulnérabilité aux inondations des exploitations agricoles

Dans le cadre du PAPI d'intention, la Chambre d'agriculture du Var a réalisé des diagnostics de vulnérabilité gratuits auprès de 34 exploitations agricoles de la Dracénie et de la basse vallée de l'Argens. Ces diagnostics pointent les principaux dégâts occasionnés par les crues sur ces exploitations et proposent des solutions pratiques pour limiter les dommages en cas de nouvelles inondations. Il s'agit aussi de rétablir l'activité le plus rapidement possible après une inondation.

Cette plaquette, éditée à 1000 exemplaires, est disponible sur le site internet du Département et sur celui de la Chambre d'agriculture, qui se charge de la diffuser en version papier.



● PARUTION D'UN LIVRET SUR LES CRUES HISTORIQUES



À l'initiative du Département, un livret retraçant les principales crues historiques de l'Argens et ses affluents a été élaboré. Il rappelle la récurrence des crues, parfois catastrophiques, et la nécessité d'en tenir compte dans l'aménagement du territoire.

L'objectif de cet ouvrage est d'entretenir la mémoire du risque inondation, pour que chacun soit informé et acteur de sa propre sécurité.

Ce document est téléchargeable sur le site du Département et disponible sur demande au 04.83.95.52.31 (service rivières et milieux aquatiques).

● ÉLABORATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE DU PAPI COMPLET

Le programme d'actions du PAPI complet sera finalisé d'ici février 2016 avec l'appui de bureaux d'études spécialisés et en collaboration avec le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA). Pour rappel, le PAPI complet succédera à l'actuel PAPI d'intention pour une durée de 6 ans. Sa labellisation (par une commission nationale) est prévue pour juillet 2016.

Le travail en cours a déjà permis de dresser un bilan positif du PAPI d'intention dont les 39 actions programmées sont presque toutes engagées. Certaines se poursuivent encore et préciseront les aménagements et les futures actions qui seront mis en œuvre via le PAPI complet.



Comité de pilotage du 14 décembre 2015 à Draguignan